

BACCARAT Sécurité

# Le retour des gendarmes

Plus d'échanges et de proximité avec les citoyens et les élus, c'est ce qui découle du contrat territorial de sécurité, signé hier entre l'État, la gendarmerie et la CCTLB à Baccarat, le 2<sup>e</sup> du département.

L'initiative vient des hommes en uniforme. « Les élus se plaignaient de moins voir les gendarmes », explique le colonel Durand, commandant du groupement de gendarmerie de Meurthe-et-Moselle, hier matin, à quelques minutes de signer la seconde convention de ce type dans le département. « On a pris conscience qu'il fallait renouveler le contact entre la gendarmerie, la population et les élus. Car elle est trop devenue une force d'intervention -qui répond aux ap-

pels d'urgence- et une gendarmerie d'enquête. » Le patron des gendarmes meurthe-et-mosellans en convient : « Par la force des choses, avec la densité des missions, nous nous sommes un peu refermés. Il fallait un nouvel équilibre avec de nouveaux modes d'action. D'où un ensemble de mesures proposées au préfet de Meurthe-et-Moselle et formalisées par la signature de la convention. »

## ■ Plus d'infos

« Le but est d'améliorer les échanges avec les élus, de les tenir au courant de l'avancée d'une enquête, mais aussi que les gendarmes reçoivent des informations qu'ont les maires pour pouvoir lutter contre les incivilités au quotidien, et aussi des informations pour faire avancer des enquêtes judiciaires. » Le colonel Durand a annoncé que chaque maire aura un gendarme référent. Un conseil intercommunal de prévention et de sécurité va être créé « pour traiter des situations et trouver des solutions ».

## ■ Une gendarmerie plus accessible

« Il faut moderniser l'accès aux services de la gendarmerie pour la population en tenant compte de ses habitudes, notamment pour ceux qui travaillent en ville et habitent en zone rurale. Mais aussi développer la mobilité envers les populations les plus isolées (personnes âgées et ceux



Les maires auront tous un référent parmi la centaine de gendarmes du Lunévillois. Photo C.S.C.

ayant des problèmes de mobilité). »

En Moselle et Madon, premier territoire signataire de la convention, les gendarmes peuvent prendre les plaintes à domicile, par exemple lors des constatations suite à un cambriolage. Et les gendarmes profitent d'une patrouille pour auditionner les personnes âgées isolées. « Pour tous les citoyens, il faut développer la connaissance de la pré-plainte en ligne. » Qui permet de prendre RV et d'éviter l'attente notamment. Et, depuis début décembre, tous les gendarmes de terrain du département sont équipés de smartphone : « Ils ont quasiment leur bureau dans leur poche. »

## ■ Faire connaître les dispositifs de prévention

L'opération tranquillité vacances, tout le monde connaît, mais moins celle spéciale sénior ou tranquillité entreprise. Avec des échanges d'informations bien utiles lors des patrouilles. Les commerçants et les agriculteurs peuvent aussi recevoir des alertes SMS. Les gendarmes comptent aussi utiliser tous les supports numériques des communes pour diffuser des conseils de prévention.

Laurent de Gouvion Saint-Cyr, président de la CCTLB, signataire de la convention avec Morgan Tanguy, directeur de cabinet du préfet, et le colonel

« La petite délinquance génère le sentiment d'insécurité et dégrade les relations dans une commune »  
Colonel Durand  
Commandant  
du groupement  
de gendarmerie 54

Durand, a assuré « Vous trouverez toujours avec nos 43 maires et la CCTLB de vrais partenaires. »

Corinne SAÏDI-CHABEU

## Bientôt tout le Lunévillois

Après la CCTLB, les prochaines communautés de communes qui devraient signer un contrat avec l'État et la gendarmerie sont celles de « Meurthe et Sanon » et de Vezouze en Piémont début 2018. « Mais d'ici l'été 2018, l'ensemble des intercommunalités du département devraient avoir signé », explique le colonel Gwendal Durand, commandant du groupement de gendarmerie de Meurthe-et-Moselle.

## LUNÉVILLE Questions à



Jean de Pange  
Metteur en scène de « La tragique et mystique histoire d'Hamlet »

## « S'apparenter à ce que feraient les conteurs »

Faut-il être déjà connaisseur de Shakespeare et avoir lu Hamlet pour voir votre pièce ?

Non, comme tous les metteurs en scène qui montent un texte, je l'ai fait avec l'idée de présenter une nouveauté. A la sortie d'une représentation, un monsieur, amateur d'Hamlet, m'a dit : « Je n'ai rien compris, je n'ai pas reconnu Hamlet... » Un autre soir, quelqu'un est venu vers moi pour me dire : « Je ne connaissais rien à Hamlet, j'ai tout compris ! » L'angle pris par ceux qui montent Hamlet demeure de raconter cette

histoire le mieux possible.

Une pièce très longue à l'origine...

Oui, la pièce originale a été coupée environ de la moitié. C'était l'enjeu de conserver son esprit, sa trame et la dramaturgie qui s'y joue. En même temps, Shakespeare est tellement bavard que ce n'était pas si difficile de couper. Un bavard génial !

Face à votre travail, on parle beaucoup de scène épurée comme une signature. C'est une volonté de remettre le comédien au premier plan ?

Oui, on peut dire cela, c'est une signature. Il a de cela, de cette volonté de responsabiliser l'acteur. C'est d'autant plus compliqué que, dans la pièce originale, il y a beaucoup d'artifices. L'idée était de faire quelque chose de plus simple.

Et vous faites aussi le lien avec l'époque contemporaine...

Cela se fait de façon naturelle. C'est une pièce du XVI<sup>e</sup> siècle qui est jouée par des comédiens habillés comme nous aujourd'hui, dans leur tenue de tous les jours. Sur scène, se trouvent six comé-

diens pour vingt rôles. Ce qui demande aussi au public d'accepter ce schéma pas toujours évident, c'est une gageure vraiment très forte.

Vous offrez une interprétation de la scène, mais pas du texte ?

Non, il n'y a absolument pas de travail de réécriture. C'est la pièce originale, du XVI<sup>e</sup> siècle, revue dans un format plus court conforme au théâtre d'aujourd'hui. Avec cette particularité dans la présentation, en le faisant de manière plus simple, de s'apparenter à ce que feraient les conteurs.

Propos recueillis par J.-C.P.

> La tragique et mystique histoire d'Hamlet par la C<sup>ie</sup> Astrov.  
Jeudi 21 décembre (19 h) :  
vendredi 22 décembre (20 h 30).  
À partir de 15 ans.  
Théâtre de la Méridienne  
(tarifs 13 € ; 10 € ; 5,50 €).

## EXPRESS

LUNÉVILLE  
Marc Dubois  
président

Après la désignation des représentants de la Ville et du Conseil départemental au conseil d'administration de l'association Lunéville château des Lumières, celui-ci a pu élire son bureau.

Marc Dubois a été élu président de l'association. Il est entouré par deux vice-présidentes, Marie-Danièle Closse et Catherine Guyon. André Heresbach conserve ses fonctions de trésorier.

Conseil communautaire  
jeudi à Baccarat

Dernier rendez-vous de l'année 2017 pour les conseillers, jeudi 21 décembre, à 20 h 30, à la salle des fêtes de Baccarat, où le conseil communautaire de la CCTLB devra entériner ses différents budgets.